

Dossier d'information pour les participants à la Conférence

Groupe de travail sur les 'Produits de base minéraux, la gouvernance et le développement'

"Le défi numéro un rencontré par tout pays riche en ressources consiste à garantir que le public retire autant de valeur que possible des ressources qui gisent en sous-sol. C'est bien plus difficile qu'il n'y paraît."

Joseph Stiglitz, "Making Globalization Work"

Contexte sectoriel

Les pays en développement détiennent une part importante des ressources connues. L'Afrique, par exemple, détient 30% des ressources mondiales de bauxite, 60% du manganèse, 75% du phosphate, 88% du platine, 60% du cobalt, 73% des diamants et 40% de l'or. Les matières premières sont des produits d'exportation importants qui représentent une part notable des recettes de l'Etat. La dépendance envers les exportations de produits minéraux en pourcentage du total des exportations représente 40% à 90% dans des pays tels que la République démocratique du Congo, la Papouasie Nouvelle Guinée, le Mozambique, la Jamaïque, la Zambie ou le Surinam. Les matières premières sont donc potentiellement un atout précieux pour soutenir la croissance, réduire la pauvreté et contribuer à la réalisation des Objectifs de développement du millénaire pour un nombre important de pays les plus pauvres.

Depuis 2000, les prix du pétrole et des produits minéraux énergétiques ne cessent d'augmenter fortement, essentiellement sous l'effet d'une hausse de la demande émanant des pays émergents. Dans le même temps, alors que les bénéfices des grandes sociétés minières internationales augmentent fortement, les pays producteurs et leur développement n'en profitent que très peu.

Cadre analytique

Développement durable du secteur minier et développement économique

A court terme et à la lumière de la volatilité des prix, il est urgent d'augmenter les recettes des gouvernements et l'exercice de leur droit de propriété, tout en maintenant la dynamique des changements de régimes politiques. A long terme, les recommandations de politique générale devraient porter sur le maintien et la stabilisation du flux de recettes et l'utilisation de ces recettes pour promouvoir la diversification économique. Les liens avec l'économie locale, les conditions de travail dans le secteur minier, les infrastructures locales et régionales ainsi que les investissements dans l'éducation et la formation de la main d'œuvre en fonction des besoins économiques sont des questions essentielles à traiter.

Amélioration de la bonne gouvernance dans les pays tributaires du secteur minier

L'adhésion des pays aux options politiques, la transparence des transactions, la volonté politique, l'implication des plus hauts dirigeants, l'environnement du secteur privé basé sur les règles et la participation des groupes de la société civile sont des aspects essentiels de la gouvernance garantissant que les nouvelles tendances qui se font jour dans le secteur des produits de base se transforment en développement.

Lutte contre les contraintes en matière de capacités et la dissymétrie de l'information dans le secteur minier

Des informations stratégiques exactes portant sur les ressources minérales ainsi que les capacités et compétences humaines et matérielles pour analyser les données, percevoir et gérer les recettes, élaborer des politiques saines et surveiller leur application ainsi que pour négocier des transactions équitables font défaut dans la plupart des pays en développement. Le niveau d'expertise des fonctionnaires, des représentants de la société civile et dans une certaine mesure des entreprises privées locales et internationales sont des clés d'une gestion des ressources minières qui soit durable et propice au développement.

Recommandations de politique générale

1. Un Institut minier africain

Créer un Institut minier africain, avec l'implication active du secteur privé afin de former et de perfectionner les étudiants et les fonctionnaires appelés à s'occuper du développement du secteur des produits de base minéraux. Cet institut – centre d'excellence – devra élaborer des programmes de recherche spécifiques et concevoir des cours de formation sur mesures pour les parlementaires et les acteurs de la société civile afin de renforcer leurs capacités à exercer leurs responsabilités de contrôle. Un département devra être mis en place pour fournir de l'assistance technique en vue de mener des études géologiques, de négocier des contrats d'exploitation minière et d'accéder à des informations stratégiques sur les ressources minières, les potentiels d'exploitation, les perspectives du marché, le suivi technologique, etc.

2. Renforcement des capacités de l'administration publique

Mettre en place un "corps d'élite" au sein de certaines administrations publiques afin de garantir une bonne gestion du développement du secteur des produits de base et des recettes connexes. Des moyens novateurs de progresser devraient être recherchés, y compris par le biais d'un système méritocratique révisé et de mesures d'incitation, d'une révision des modalités et conditions d'emploi, d'un renforcement du soutien opérationnel, etc. Cela devrait permettre de recruter et de conserver du personnel compétent et formé à des postes clés dans la fonction publique.

3. Développement des infrastructures régionales

Sur la base d'initiatives existantes, identifier les besoins en matière d'infrastructures régionales afin d'encourager l'exploitation des ressources minérales, leur transformation et leur commerce d'une manière durable, notamment en explorant les possibilités offertes par la présence accrue d'acteurs économiques émergents dans le secteur des produits de base minéraux. Une attention particulière devrait être portée aux besoins spécifiques des pays enclavés.

4. Code de conduite sur les normes en matière de taxation

Instituer un Forum africain sur la taxation internationale dans le domaine des produits de base afin de formuler un Code de conduite sur les normes en matière de taxation. Le but serait de faciliter et de promouvoir l'échange d'informations et de bonnes pratiques sur les questions de taxation entre l'OCDE et les pays africains tributaires des produits de base. Dans un contexte de concurrence internationale et de liberté croissante dans les mouvements de capitaux, l'introduction de mesures d'incitation "excessives" pour attirer les investissements étrangers directs (IED), ainsi que les pratiques de corruption de la part de gouvernements et d'individus parties prenantes en matière de taxation peuvent gravement détériorer les recettes découlant des ressources minières. Le but serait de promouvoir une bonne gouvernance en matière de taxation dans les pays tributaires des produits de base en encourageant la transparence des systèmes fiscaux, l'échange efficace d'informations sur les questions fiscales et une concurrence fiscale juste.

5. Initiatives du secteur privé sur la responsabilité sociale des entreprises (RSE)

Elaborer un modèle approfondi de RSE pour les sociétés minières en consolidant les initiatives volontaires existantes qui ont contribué concrètement au développement local dans les pays producteurs (protection de l'environnement, conditions de travail décentes, relations avec les communautés locales, les sociétés et la main d'œuvre locales, programmes de formation, réinvestissement des bénéfices ...). Le but est de garantir davantage de transparence, avec des activités de RSE définies à l'avance et soumises à inspection publique. Un modèle approfondi de RSE pour le secteur des produits de base minéraux pourrait être une référence servant à diffuser la RSE dans les entreprises locales des pays en développement concernés.